



COMMUNIQUE DE PRESSE

La FEDIL inaugure son bureau de représentation à Bruxelles

En date du 27 octobre 2003, la FEDIL a inauguré son nouveau bureau de représentation à Bruxelles, situé dans les locaux de l'UNICE (Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe), 168, Avenue de Cortenbergh, à proximité de la Maison du Grand-Duché de Luxembourg.

En présence de hauts représentants de l'Etat et du gouvernement luxembourgeois à Bruxelles, dont son Excellence, l'ambassadeur du Luxembourg auprès de l'Union européenne, Nicolas Schmit, tout comme de son Excellence, l'ambassadeur du Luxembourg auprès de la Belgique, Joseph Weyland, ainsi que du chef de cabinet adjoint de la commissaire Reding, Viviane Hoffmann, le président de la FEDIL, Charles Krombach a tenu à rappeler l'importance et la nécessité d'une présence physique permanente à Bruxelles permettant de suivre de façon efficace le processus législatif au sein de l'Union européenne et de faire valoir, le cas échéant, le point de vue des entreprises luxembourgeoises.

Selon Charles Krombach, il est indispensable de fortifier les relations avec les représentants du gouvernement luxembourgeois tout comme avec les confrères des autres pays membres de l'Union européenne, afin d'atteindre cet objectif.

Dans son discours, le président de la FEDIL a également rappelé deux dates importantes, à savoir le 1^{er} mai 2004, date de l'élargissement de l'Union européenne et le 1^{er} janvier 2005, date à partir de laquelle le Luxembourg assumera la présidence européenne.

Pour sa part, Philippe de Buck, le secrétaire général de l'UNICE, a félicité la FEDIL pour cette volonté de s'impliquer davantage dans les dossiers européens avec la présence permanente de Romain Lanners, Conseiller Affaires Européennes à Bruxelles auprès de l'UNICE.

Enfin, l'ambassadeur Nicolas Schmit, en sa qualité de directeur de la Représentation permanente du Luxembourg à Bruxelles, a souligné que le moment pour ouvrir un bureau à Bruxelles est bien choisi, avec un regain d'intérêt de la Commission européenne pour une politique industrielle active dans l'Union européenne.

Luxembourg, le 29 octobre 2003